DGA Patrimoine, Espace Public et Architecture
Service Gestion du Domaine Public

domaine.public@agglo-ville.chartres.fr
02.37.88.44.93

Demande d'arrêté de circulation et/ou stationnement pour un déménagement

La demande doit être formulée impérativement 10 jours minimum avant le déménagement
Toute demande incomplète ou non conforme entrainera une prolongation de ce délai

***Demandeur :** ❑ Particulier ❑ Déménageur

Nom/Raison sociale .....

Nom ..... Prénom .....

N° .....Adresse .....

Code Postal..... VILLE..... Tél _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse EMail .....@.....
(utilisée pour recevoir l'arrêté)

***Lieu du déménagement à Chartres**

N° ..... Rue .....

***Lieu de l'emménagement à Chartres**

N° ..... Rue .....

***Dates de réalisation du déménagement**: **Du** _ _ / _ _ / _ _ _ _ **au** _ _ / _ _ / _ _ _ _

***Horaire du déménagement** : **Heure début..... Heure fin :.....**

Tous dépassements ou modifications de dates doivent faire l'objet d'une nouvelle demande.

***Types de véhicules :**

❑ Véhicule léger (1 place – 5 m)
❑ Véhicule utilitaire (2 places – 10 m)
❑ Camion de déménagement (3 places – 15 m) *Tonnage du véhicule :.....T (Maximum 10 tonnes)
❑ Monte Meubles

La circulation des véhicules dont le (PTAC) poids total autorisé en charge est *supérieur à 10 tonnes est interdite* dans les voies du territoire de la Ville de Chartres.

***Réglementation souhaitée : (joindre une photo de l'emplacement souhaité)**

❑ Interdiction de stationnement : ❑ Au droit du n° :..... ou ❑ Face au n° : .....
❑ Nombre de places souhaitées : ..... ou ❑Nombre de mètres linéaires :.....

❑ Stationnement en cavalier chaussée- trottoir au droit du n°.....

❑ Fermeture à la circulation (fournir obligatoirement un itinéraire de déviation avec plan)

❑ Dérogation de tonnage

❑ Autre (préciser).....

La mise en place de signalisation sera à la charge du pétitionnaire, à ses frais et sous sa responsabilité.

La Ville de Chartres se réserve le droit de modifier les besoins en matière d'arrêté de stationnement ou d'arrêté de circulation, si les besoins demandés ne sont pas en adéquation avec le règlement de voirie.

Je soussigné (nom, prénom, qualité) .....
- certifie exacts les renseignements contenus dans la présente demande,
- m'engage à respecter les prescriptions des services administratifs contenues dans l'arrêté et à afficher l'arrêté 24 heures minimum avant la date d'effet de l'interdiction sur le lieu concerné,
- m'engage à déposer ma demande 10 jours avant la date du déménagement

Champs obligatoires Date : *Signature + cachet : *KM/2023*